

## RÔLE OPÉRATIONNEL DU SECTEUR PUBLIC

- Les orientations et les informations à fournir sont axées sur la communication d'informations sur les **risques et les opportunités liés au climat** qui peuvent avoir une incidence sur les activités quotidiennes de l'entité.
- Cela inclut les activités du secteur public telles que la prestation de service, la conception, l'implémentation et le suivi de politiques.

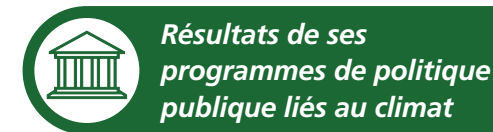
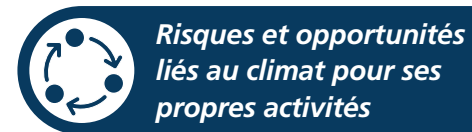
## À QUELLES ENTITÉS CELA S'APPLIQUE-T-IL ?

- Ces informations doivent être fournies par **toutes les entités du secteur public** dans leurs rapports financiers à usage général.
- Les SRS de l'IPSASB peuvent être adoptées de manière volontaire ou obligatoire, et peuvent être adoptées séparément des IPSAS.

## QUELLES SONT LES OBLIGATIONS D'INFORMATION ?

- Les obligations d'information proposées sont alignées sur les normes internationales d'information sur le climat du secteur privé, notamment l'IFRS S2 - Informations à fournir sur le climat, avec des adaptations et des orientations d'application pour le secteur public.
- Les informations à fournir proposées fournissent des renseignements sur
  - Surveillance des risques et opportunités liés au climat
  - Risques et opportunités liés au climat dont on peut raisonnablement penser qu'ils affecteront les activités quotidiennes de l'entité
  - La stratégie de l'entité pour gérer les risques et opportunités liés au climat
  - Effets financiers des risques et opportunités liés au climat
  - les processus et politiques de gestion des risques permettant d'identifier, d'évaluer, de hiérarchiser et de gérer ces risques et opportunités liés au climat.
  - Les indicateurs de performance utilisés par l'entité pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs liés au climat, y compris les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3.

L'exposé-sondage intitulé « Informations relatives au climat » fournit des principes permettant aux entités de fournir, dans leurs rapports financiers généraux, des informations utiles aux utilisateurs primaires à des fins de responsabilisation et de prise de décision :



Les derniers accords internationaux sur le changement climatique

**OBJECTIFS** DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Accord de Paris

Entités publiques

Sociétés privées

Gouvernement

Ménages

Institutions à but non lucratif

Informations sur les activités quotidiennes d'une entité

Informations sur les responsabilités politiques d'une entité

**IPSASB** International Public Sector Accounting Standards Board®

## RÔLE DE LA POLITIQUE DU SECTEUR PUBLIC

- Les orientations et les informations à fournir portent sur les programmes de politique publique liés au climat et leurs résultats.
- Cela inclut tous les programmes de politique publique, tels que les lois ou les réglementations, les taxes, les subventions et les incitations, dont l'objectif principal est d'obtenir des résultats liés au climat.

## À QUELLES ENTITÉS CELA S'APPLIQUE-T-IL ?

- Ces informations sont applicables aux entités du secteur public qui sont responsables des résultats d'un programme de politique publique lié au climat et qui doivent les fournir dans leurs rapports financiers à usage général.

## QUELLES SONT LES OBLIGATIONS D'INFORMATION ?

- Les obligations d'information proposées assurent la transparence et la responsabilité des programmes de politique publique liés au climat.
- Les divulgations proposées fournissent des informations sur :
  - Supervision des programmes de politique publique liés au climat et de leurs résultats
  - Stratégie et prise de décision dans l'élaboration de programmes de politiques publiques liées au climat
  - Les implications financières des programmes de politique publique liés au climat
  - Les processus et politiques utilisés par l'entité pour identifier, évaluer, hiérarchiser et gérer les obstacles à la réalisation des résultats escomptés
  - Les indicateurs de performance utilisés par l'entité pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs liés au climat, y compris la variation des émissions de gaz à effet de serre raisonnablement imputable au programme de politique publique lié au climat.

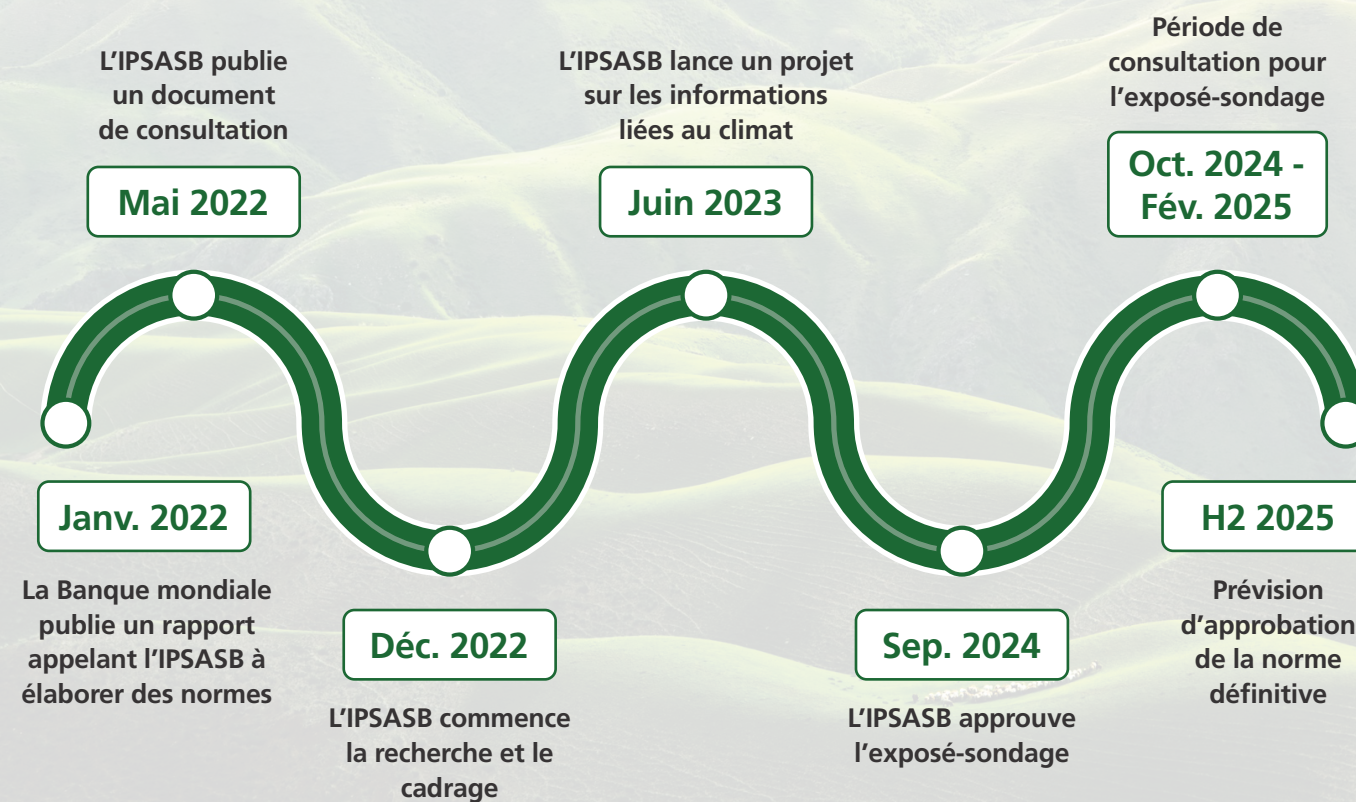
# IPSASB SRS™

IPSASB Sustainability Reporting Standards™  
Exposure Draft

Informations relatives au climat

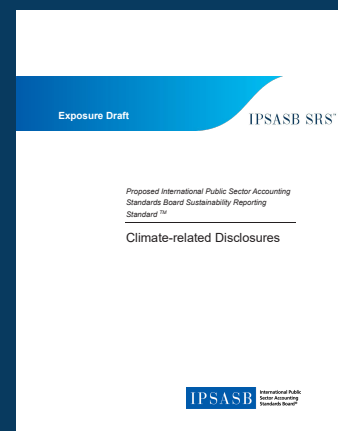
CONSULTATION

## Développement de l'IPSASB SRS ED 1, *Climate-related Disclosures* (Informations à fournir en lien avec le climat)



IPSASB

International Public Sector Accounting Standards Board®



### COMMENT puis-je faire part de mes commentaires sur l'IPSASB SRS ED 1, Climate-related disclosures proposé ?

Scannez le code QR ci-dessous pour soumettre vos commentaires. L'IPSASB souhaite recevoir des commentaires sur toutes les questions abordées dans l'exposé-sondage.



Ouvert à consultation publique  
Octobre 2024:

Register & Subscribe for updates: [www.ipsasb.org](http://www.ipsasb.org)

@IPSASB\_News

@International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB)

@IPSASB

OCTOBRE 2024

Copyright © 2024 par la Fédération internationale des comptables (IFAC). Tous droits réservés. Une autorisation écrite de l'IFAC est nécessaire pour reproduire, stocker ou transmettre, ou pour faire d'autres utilisations similaires de ce document, sauf si le document est utilisé pour un usage individuel et non commercial uniquement. Contactez [permissions@ifac.org](mailto:permissions@ifac.org).